



Guide Qualité

Instructions pour l'évaluation de la qualité visuelle des verres de protection incendie Pilkington **Pyrostop**[®] et Pilkington **Pyrodur**[®]

1. Introduction

Les verres de protection incendie Pilkington **Pyrostop**[®] et Pilkington **Pyrodure**[®] sont composés de plusieurs fines feuilles de verre float et d'intercalaires intumescents ayant d'excellentes propriétés optiques. En cas d'incendie, la réaction des intercalaires intumescents en combinaison avec le verre

empêchent le transfert des flammes et des fumées. Notamment, le transfert du rayonnement thermique est fortement réduit. Les propriétés de protection incendie de l'ouvrage complet ne sont généralement pas impactées par une éventuelle anomalie visuelle des vitrages.

2. Conditions d'évaluation

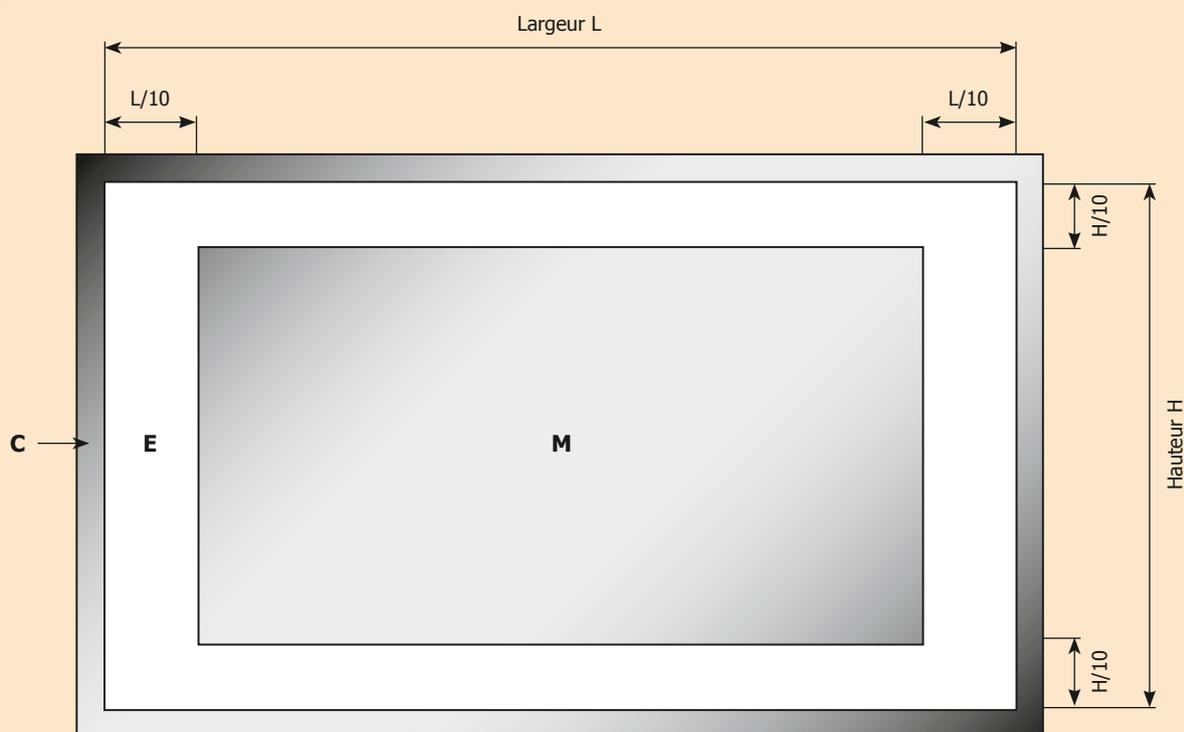
Les verres de protection incendie pour application intérieure doivent être visuellement inspectés avec un éclairage naturel (pas de spot ou de source lumineuse artificielle intense). L'évaluation d'un verre de protection incendie pour application extérieure doit être réalisée avec une lumière du jour diffuse (temps couvert, pas d'ensoleillement direct). La distance

d'observation appropriée est de 1 mètre et le verre doit être inspecté dans son environnement de pose. Le regard de l'observateur doit être perpendiculaire au vitrage, pas concentré sur la surface du verre mais dirigé au travers du vitrage, en arrière plan. Les défauts ne doivent pas être marqués avant l'inspection.

3. Zone d'évaluation

On distingue deux zones d'évaluation représentées sur le schéma plus bas. La zone principale de vision, au centre, est encadrée par une zone périphérique, définie par des bandes

correspondant à 10 % de la largeur et 10 % de la hauteur du verre. L'état des zones du verre représentant la prise en feuillage n'est pas prise en compte.



M = Zone principale
E = Zone périphérique
C = Prise en feuillage

4. Défauts admissibles

4.1 Défauts ponctuels (ex. inclusions ou bulles)

Zone	Surface du vitrage	
	< 0,5 m ²	≥ 0,5 m ²
Zone principale (M)	1 défaut ponctuel ≤ 2 mm Ø	1 défaut ponctuel ≤ 2 mm Ø par m ² et 1 défaut ponctuel ≤ 3 mm Ø par m ²
Zone périphérique (E)	1 défaut ponctuel ≤ 3 mm Ø par mètre de périmètre	

La surface applicable pour la zone principale d'évaluation de qualité est déterminée en arrondissant la surface réelle de la mesure fixe au nombre entier le plus proche.

Pour une mesure fixe de surface réelle comprise entre 0.50 m² et 1.49 m², considérer les défauts admissibles par 1 m².

Pour une mesure fixe de surface réelle comprise entre 1.50 m² et 2.49 m², considérer les défauts admissibles par 2 m² et ainsi de suite.

Les défauts ponctuels d'un diamètre compris entre 0.5 mm et 1 mm sont seulement considérés s'ils forment un groupe. A ce sujet, un groupe est défini comme une accumulation d'au moins quatre défauts ponctuels dans une zone circulaire de 15 cm de diamètre.

4.2 Autres défauts

En comparaison d'un verre float, de légères distorsions dues aux propriétés optiques des intercalaires de protection incendie peuvent être visibles à travers les vitrages. Plusieurs fines rayures linéaires sont autorisées.

Les rayures d'une longueur inférieure ou égale à 15 mm sont admissibles, dans la mesure où la longueur totale de rayures cumulées ne dépasse pas 45 mm.

4.3 Remarque

Ces instructions sont basées sur la norme européenne EN ISO 12543-6 concernant les verres feuilletés et verres feuilletés de sécurité.

Pour les vitrages isolants de protection incendie, les spécifications relatives aux simples vitrages s'appliquent.

Cette publication ne propose qu'une description générale du produit. Vous pourrez obtenir des informations plus détaillées auprès de votre fournisseur local de produits Pilkington. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer que l'usage du produit est approprié quelle que soit l'application à laquelle il est destiné et que cette application est conforme à l'ensemble des législations, normes, DTU et autres dispositions. Dans la mesure autorisée par la loi en vigueur, Nippon Sheet Glass Co. Ltd. et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission dans la présente publication et quant aux conséquences qui pourraient découler de son utilisation. Pilkington, "Pyrostop" et "Pyrodur" sont des marques de Nippon Sheet Glass Co. Ltd, ou de ses filiales.



Le marquage CE atteste que ce produit est conforme à la norme européenne harmonisée à laquelle il se réfère. Pour en savoir plus sur le marquage CE de chaque produit ainsi que sur les valeurs déclarées, visitez notre site Internet www.pilkington.com/CE



Pilkington Deutschland AG

Haydnstraße 19 45884 Gelsenkirchen

Tel.: +49 (0)209 1 68 0 Fax: +49 (0)209 1 68 20 56

Tel.: +33 (0)1 55 53 57 00 Fax: +33 (0)1 55 53 57 10

E-Mail: activite.feu@nsg.com

www.pilkington.com/fireprotection